



Magné, le 5/03/2026

Mesdames, Messieurs,
Les adjoints et conseillers

Convocation du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Le mardi 10 mars 2026
en Mairie à 18 h 30**

Ordre du Jour :

- ☞ Accueil des jeunes du conseil municipal des enfants élus en novembre 2025
- ☞ Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025
- ☞ Approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026
- ☞ Approbation du Compte financier Unique 2025 du budget annexe ZAC de la Chaume aux Bêtes
- ☞ Approbation du Compte financier Unique 2025 du budget général de la Commune
- ☞ Demande subvention au Conseil départemental des Deux-Sèvres au titre du CADS pour :
 - l'Implantation de deux feux dits «comportemental/récompense » en zone urbaine en direction de centre de Magné depuis Coulon :
 - sur l'avenue de la Repentie (RD1)
 - sur l'avenue du Marais poitevin (avant le groupe scolaire – RD9)
 - l'acquisition de deux radars pédagogiques mobiles (RD9 et RD1)
 - l'acquisition d'un panneau de pré signalisation du feu «comportemental/récompense » existant sur l'avenue du marais poitevin (base nautique – RD9)
- ☞ Personnel :
 - Création d'un poste permanent au titre d'avancement de grade 2026
 - Recrutement d'agents contractuels
- ☞ Autorisations de procéder aux nouveaux investissements avant le vote BP 2026 du Budget principal
- ☞ Compte rendu des décisions du Maire
- ☞ Questions diverses & informations

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Gérard LABORDERIE